

Réunion publique du 16 mai 2006

INTERVENTION DE MONSIEUR R. DESCHEEMAKER

Mesdames, Messieurs du débat public et des services de l'Etat.

Je suis, depuis 25 ans, habitant de Mériel dans le secteur du Bois du Val. Si on se réfère aux cartes qui viennent d'être montrées, j'ai comme tous mes voisins, c'est-à-dire environ 1000 habitants, l'avantage de me trouver à moins de 200 M des 5 tracés.

Il y a 20 ans, nous avons eu la RN184 qui nous a bien désengorgé le centre de Mériel, c'était paraît-il 10.000 véhicules par jour. En 20 ans, la circulation a été presque décuplée. Nous avons fait des interventions, des pétitions afin que cette RN184 soit aménagée avec des dispositifs anti-bruit. Les services de l'Etat nous ont systématiquement répondu « C'est dans les normes » !

Nous sommes les Valdoisiens qui avons déjà notre Francilienne. Et maintenant, vous nous imposez une deuxième Francilienne avec le tracé « Violet ». Pour faire plaisir à d'autres Valdoisiens, vous nous doublez la nuisance. Au nom des personnes que je représente, je réclame un peu d'équité.